



Surelevation ligne électrique hta

Par **didipolka**, le **03/11/2010 à 15:07**

Bonjour,
Erdff est dans l'obligation de surélever une ligne pour mise en conformité avec la distance de 3m20 par rapport a une nouvelle construction.
En 2009 ils nous ont envoyé un devis d'un montant de 4400euros chiffrant lerncoût de cette réalisation , financée par Erdff.
Aujourd'hui , ils ne veulent plus procéder suivant ce devis et veulent remplacerrnle procédé qui prévoyait une rehausse de 2 poteaux par une nouvelle configuration qui consiste a ajouter un poteau supplémentaire sur un terrainrnprivé .
Si nous voulons la réalisation suivant le 1er devis ils nous le facturent 4980 euros?
Que pouvons-nous faire ?
Quelle procédure pouvons nous engager?